

Image not found or type unknown



Liquidation judiciaire pour une eurl

Par **LOL39**, le **30/03/2011** à **10:07**

Bonjour, rnrn rnrnJe suis en liquidation judiciaire depuis bientôt 2 ans.rnrnJ'ai créer une EURL et pour pourvoir emprunter je me suis porté caution solidaire et personnelle.rnrnAyant eu contact avec le liquidateur je vais devoir encore environ 80.000 € à ma banque a l'issue de cette procédure.rnrnY a t il un moyen d'effacer cette dette auprès de ma banquernrnMERCI DE VOS REPONSESrnBONNE JOURNEE